

**Assemblée générale**Distr.: Générale
25 avril 2001Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Recherche nationale sur la question des débris spatiaux:
sécurité des satellites équipés de sources d'énergie
nucléaires et problèmes relatifs à leur collision avec des
débris spatiaux****Note du Secrétariat*****Additif****Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-2	2
II. Réponses reçues des États Membres et des organisations internationales		2
Canada.....		2

* Le présent document contient les réponses reçues des États Membres et des organisations internationales entre le 23 février et le 19 avril 2001.

I. Introduction

1. À sa quarante-troisième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a décidé qu'il faudrait continuer d'inviter les États Membres à faire part périodiquement au Secrétaire général des recherches menées aux niveaux national et international sur la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaires, qu'il faudrait mener plus de recherches sur la collision entre des objets spatiaux ayant des sources d'énergie nucléaires à bord et des débris spatiaux et qu'il faudrait tenir le Sous-Comité scientifique et technique informé des conclusions de ces recherches¹. Le Comité a également noté que le Sous-Comité avait convenu que les pays devraient poursuivre leur recherche sur les débris spatiaux et que les États Membres ainsi que les organisations internationales devraient communiquer les résultats de ces recherches, y compris les informations sur les pratiques qui avaient permis de réduire la création des débris spatiaux, à toutes les parties intéressées (A/AC.105/736, par. 96).

2. Les renseignements qui avaient été reçus des États Membres et des organisations internationales au 22 février 2001 sont reproduits dans la note du Secrétariat datée du 27 novembre 2000 et ses additifs (A/AC.105/751 et Add.1 et 2). Le présent document contient les informations soumises par un État Membre entre le 23 février et le 19 avril 2001.

II. Réponses reçues des États Membres et des organisations internationales

Canada

1. Au cours des dernières années, le Canada a pris part activement aux travaux menés sur un certain nombre de thèmes de recherche concernant les débris spatiaux, ainsi qu'à l'enquête sur les pluies de météorites des Léonides, bien qu'il n'exploite pas d'installations au sol de grande taille telles que des télescopes ou des radars. Les données ont été rassemblées à l'aide d'équipements au sol pendant une campagne d'observation de la pluie de météorites des Léonides en novembre 2000. Bien qu'elles ne soient pas à proprement parler des débris spatiaux, les pluies de météorites représentent une part importante de la population de particules spatiales susceptibles d'entraîner une fragmentation supplémentaire de ces débris.

2. Au début de 2001, le climat froid caractéristique du nord du Canada a offert aux scientifiques canadiens une occasion unique de recueillir des débris d'une météorite et de les étudier. Grâce à la collaboration et à la coopération de partenaires internationaux, cette météorite a pu être localisée et entièrement analysée. D'importants échantillons ont été recueillis et sont actuellement analysés. Les renseignements ainsi obtenus permettront peut-être d'accroître nos connaissances sur les objets naturels présents dans l'espace et de mieux comprendre les effets de leur impact et donc d'obtenir des indications sur la façon de mieux protéger les structures spatiales.

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 20* (A/55/20), par. 99.

3. Les résultats d'une analyse continue des impacts à hypervitesse sur les matériaux composites ont été présentés lors de conférences techniques, telles que le Colloque international sur les matériaux dans un environnement spatial organisé par l'Agence spatiale européenne en juin et la Conférence sur l'astronautique organisée par l'Institut aéronautique et spatial du Canada en juin 2000. Ces travaux, menés conjointement avec des partenaires internationaux aux États-Unis et au Royaume-Uni, ont fourni des renseignements précieux sur les effets que ces impacts pourraient avoir sur le télémanipulateur de la Station spatiale internationale, dont le lancement à destination de la Station est prévu pour avril 2001.
 4. En ce qui concerne la réduction des débris spatiaux, le satellite canadien RADARSAT-1 a été l'un des premiers vaisseaux spatiaux pour lequel il a été tenu compte de l'effet des débris orbitaux au stade de la conception. Cette expérience sera mise à profit pour doter RADARSAT-2 de caractéristiques visant à le protéger des dommages résultant de l'impact de débris orbitaux, ainsi que du propergol de désorbitation, en fin de vie, afin d'éviter que le vaisseau ne devienne lui-même un débris spatial.
 5. Le Canada reconnaît la nécessité de garantir que l'espace reste accessible et sûr et partage les préoccupations du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux (IADC). Au cours de l'année écoulée, le Canada a participé à la dix-huitième réunion annuelle de l'IADC, et il envisage de demander à devenir membre du Comité afin de participer aux activités techniques que celui-ci mène dans le domaine des débris orbitaux dans l'intérêt de tous les pays.
 6. Le Canada a contribué activement aux efforts déployés par l'ONU pour décrire et quantifier le problème des débris spatiaux, dans le cadre du Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et reste déterminé à comprendre, mesurer et réduire les effets des débris spatiaux.
-